

# REVUE DE PRESSE SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE DU 09 NOVEMBRE 2015

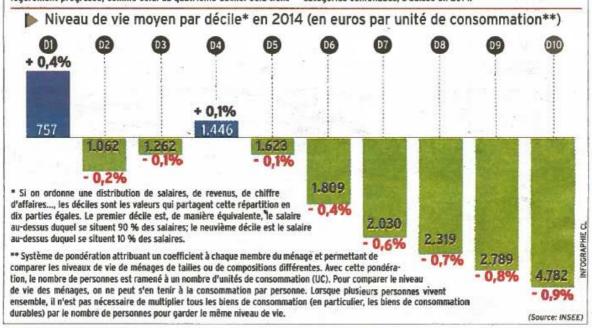


## Société

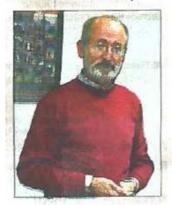
## Les inégalités ont un peu reculé en 2014

Les riches le sont un peu moins, les pauvres également, si on en croit l'étude "France, portrait social 2015" publiée mercredi dernier par l'Insee. Le niveau de vie du décile (dixième) de la population française la plus défavorisée n'a pas baissé en 2014, mais a très légèrement progressé, comme celui du quatrième décile. Cela tient

essentiellement à la progression du RSA, régulièrement revalorisé depuis 2012, ainsi qu'à la hausse des prestations familiales sous conditions de ressources. Si la nouvelle est appréciable, elle ne doit tout de même pas faire oublier que le niveau de vie moyen, toutes catégories confondues, a baissé en 2014.



## Michel Adam,



le président de l'Association Antenne nature loisirs patrimoine (Photo CL.), est opposé au projet d'extension des capacités de stockage des cognacs Ferrand sur le site Poupelain de Javrezac (CL de samedi). Il le dit dans un courrier adressé au commissaire-enquêteur en expliquant qu'il ne faut pas aggraver «ses faiblesses [du site, NDLR] au regard des nombreux risques sur la sécurité que celui-ci présente déjà». Michel Adam énumère les arguments et notamment «un terrain très en pente, la zone Natura 2000, une maison habitée à moins de 15 mètres des chais, des mesures de protectionextinction sur l'environnement tout à fait insuffisantes».

■ Piloter une petite commune est une charge lourde ■ Le maire d'Ambleville «assume» sa mission, mais pointe les difficultés et l'«inertie» de l'administration.

# Le maire d'Ambleville plie mais ne rompt pas

Frédéric BERG¶ f.berg@charentelibre.fr

a commune est très petite, mais sa tâche est pesante. Maire depuis 2014 après près de vingt ans d'engagement municipal comme conseiller puis adjoint, Jean Graveraud, le maire d'Ambleville (500 hectares et 186 habitants), souligne «les difficultés» auxquelles il doit faire face et le peu de soutien qu'il reçoit, notamment de l'administration.

«Je m'appuie sur une équipe très soudée, heureusement, et je ne suis pas du genre à m'apitoyer sur mon sort, mais la charge devient lourde, parfois très lourde», explique Jean Graveraud qui a été confronté à des situations compliquées ces derniers mois. Des personnes qui nécessitaient des prises en charge urgentes en raison de maladie, d'incapacité à se prendre en charge, de cas d'insalubrité, de misère sociale.

#### aCertains jours, je regretten

«Il y a une inertie des services sociaux très préoccupante. Je veux bien comprendre qu'ils sont de moins en moins nombreux, mais il y a aussi un problème de compétence. Quand un cas est urgent, il faut une réponse rapide, immédiate. Ce n'est jamais le cas. Il faut



Jean Graveraud: «Le maire est en première ligne, il encalsse et ça finit par être épuisant.»

Photo F. B.

haut. C'est anormal de ne pas trouver d'interlocuteur quand il est impérieux de déplacer quelqu'un, de lui trouver un logement, des solutions de prise en charge.»

suivi des dossiers, le maire d'Am-

revenir à la charge, solliciter plus Dans l'urgence comme dans le

bleville s'inquiète: «Quand pour une personne on a enfin réussi à organiser la venue régulière d'une association d'aide à la personne, on me demande encore à moi de vérifier si l'association fait bien son travail, si tout se passe bien. C'est incroyable!» Et les sollicitations sont permanentes. «Dans notre commune, environ 20% de la population relève d'une prise en charge sociale.»

Jean Graveraud avoue «regretter» certains jours d'avoir accepté la casquette de maire. «Je ne voulais pas, mais j'ai fini par accepter parce que personne ne voulait y aller. Aujourd'hui, j'assume, mais c'est dur. En plus des situations urgentes, il y a les conflits du quotidien, les problèmes des uns et des autres qui finissent sur mon bureau. Dans une petite commune, le maire est en première ligne, il encaisse et ça finit par être épuisant. Il faut avoir des épaules larges. La plupart de mes collègues maires ont le même ressenti.»

Jean Graveraud ajoute qu'il ne peut pas tout faire: «J'ai des lacunes face à certaines situations, sur le plan juridique notamment. Là encore, pas facile d'avoir des réponses. Aujourd'hui je me tourne de plus en plus vers l'AMF, l'Association des maires de France.»

Pour l'élu de 55 ans, viticulteur par ailleurs, être maire c'est «un boulot à temps plein» avec une présence quotidienne, plusieurs réunions par semaine. «C'est devenu impossible de concilier les deux. Cette année, j'ai dû prendre une entreprise pour s'occuper de mes vignes. Je me remets en question, je me demande si je ne suis pas trop scrupuleux... J'ai pourtant l'impression de ne faire que mon devoir.» Et les moins de 600 euros d'indemnités mensuelles ne compensent pas tout. «Aujourd'hui, c'est devenu presque impossible d'être maire tout en travaillant, particulièrement dans les petites communes.»

## Le regroupement de communes, solution ou pas?

Si le constat de Jean Graveraud est partagé par beaucoup de maires de petites communes, les regroupements ou les intercommunalités fortes. assumant un maximum'de compétences, sont-elles des solutions fiables? «Le paradoxe, c'est qu'avec la création des communautés de communes, on a moins de compétences, certes, mais toujours plus de sollicitations. À la fois parce que les décisions s'éloignent de nous, ce qui n'est pas toujours simple à expliquer

aux habitants, et aussi parce qu'on doit être présents à des réunions et des commissions sans arrêto, souligne Jean Graveraud. Un projet de fusion de sa commune avec Lignières-Sonneville et Criteuil est dans les tuyaux. Des réunions ont eu lieu. «Ça va prendre du temps, Il y a des résistances. Et si c'est sans aucun doute inévitable, ce n'est pas ça qui va supprimer les difficultés au quotidien des certains habitants. Pour ça, c'est une politique globale qui est nécessaire.»

# Instagramers Cognac, la petite communauté qui monte

Depuis avril, la ville compte un collectif Instagram. Il réunit déjà plus de 200 membres qui œuvrent, par la photo, à valoriser le territoire.



Gwennoëlle, Frédérique, Émilie et Thomas, quatre des fondateurs d'une communauté qui réunit de plus en plus de membres. Photo G. B.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

ls dégainent leur portable à tout moment. Toujours en éveil pour photographier l'instantané, le petit rayon de soleil qui viendrait donner un éclairage particulier à un paysage, la moindre couleur d'automne un peu différente des autres, un instant ou un objet insolite. «Tout est bon à saisir, juste pour le plaisir de partager ensuite ces clichés avec les autres sans compétition aucune», clament-ils en chœur.

Ils, ce sont Gwennaëlle, Émilie, Frédérique et Thomas, quatre des cinq fondateurs d'Instagramers Cognac (1), une communauté internet née en avril dernier qui rassemble des passionnés d'Instagram, cette application qui permet de prendre des photos via un mobile et de leur appliquer divers effets et filtres pour ensuite les partager sur les réseaux sociaux.

Des fondateurs déjà membres de «MyApero2Charentes» (2), amoureux surtout du territoire cognaçais qu'ils ont décidé de valoriser en créant cette communauté ouverte à tous et centrée uniquement sur la ville de Cognac, le produit et le vignoble. «Outre le plaisir de faire de belies photos, l'idée est d'inciter le plus de monde possible à les partager afin de montrer le charme et la beauté de notre région auprès de tous les autres instagramers du monde», souligne Frédérique. Pour rejoindre le groupe, il suffit de s'ouvrir un compte Instagram et de déposer ses photos «sans oublier de les taguer [\*jegerscognac, NDLR] et tout est gratuit», précise-t-elle.

#### Un «instameet» pour le 28 novembre

Deux cents membres sont déjà inscrits pour plus de 1 500 photos taguées. «Nous avons même parmi eux des maisons de négoce qui commencent à jouer le jeu», se félicite Gwennaëlle qui, avec ses collègues, se fait fort d'animer cette communauté qui s'étend à coups de petits challenges, ce mois-ci sur le thème «couleur cognac» qui invite à photographier l'automne dans la région sous toutes ses formes. «On en profite pour désigner nos coups de cœur au passage, his-

toire se s'amuser», ajoute Frédérique, laquelle a représenté le groupe au premier congrès des ManIgers France (managers de comptes ville Instagram) en septembre dernier. L'occasion de rencontrer d'autres passionnés, de faire connaître la communauté cognaçaise et de revenir aussi avec des idées comme organiser en ville le premier «instameet» de son histoire. Il aura lieu le samedi 28 novembre toute la journée. Des communautés voisines du grand Sud-Ouest seront présentes. «Et tous ceux qui veulent se joindre à nous sont aussi les bienvenus», indique Thomas. Le thème photo est déjà choisi: autour de la distillerie. «Une visite de la ville est prévue en matinée et, après un déjeuner commun, un après-midi surprise...» Gwennaëlle laisse planer le suspense.

(1) Aude, originaire des Deux-Sèvres. www.facebook.com/igerscognac

(2) «MyApero2Charentes» est un groupe créé il y a un an. Il réunit des personnes des deux Charentes qui ont un intérêt pour l'animation de communautés sur les réseaux sociaux. www.facehook.com/groups/ myapero2charentes/?fref-1s

## Châteaubernard Le président bolivien s'arrête une heure sur la base aérienne

vo Morales, le président de la Bolivie, s'est arrêté vendredi soir à la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard alors qu'il effectue une tournée européenne de plusieurs jours. Le Falcon du président est arrivé vers 21h30 pour repartir une heure plus tard environ. Il venait rencontrer les responsables de la société Cats (Cassidian Aviation Training Services), spécialisée dans la maintenance des avions et des simulateurs de vol, en vue, très certainement, de prochains contrats. Salvador Pérez, le préfet de la Charente, des représentants des autorités militaires et des élus étaient présents pour accueillir brièvement le président bolivien. Cette information, passée complètement sous silence du côté des autorités françaises, a été évoquée par plusieurs médias boliviens qui n'ont pas précisé la raison exacte du crochet cognaçais du président bolivien qui



a poursuivi son voyage en France, à Pau samedi, où l'université lui a remis le titre de docteur honoris causa (Photo AFP) avant sa rencontre avec François Hollande prévue aujourd'hui.

F. B

### **MAGIE**

## Les «Mouettes d'or» ont bluffé 300 personnes



La famille Goujon, reine de l'illusion hier à Châteaubernard.

Photo CL

e cinquième festival international de magie des «Mouettes d'or» a livré une partie de ses secrets hier après-midi dans la salle remplie aux trois quarts (un peu plus de 300 personnes) du Castel de Châteaubernard où cette manifestation s'invitait pour la première fois.

Cinq magiciens se sont succédé. Sylvie et Thierry Goujon, assistés de Julie, 27 ans, leur fille qui joue dans l'ombre son rôle d'accessoiriste, ont scié l'assistance, notamment avec le tour du vélo quand un cycliste subit, de façon indolore, un dédoublement de personnalité à couper le souffle... et les jambes.

Jean-Pierre Blanchard, le peintre «sans visibilité» qui exerce son art aussi sur France 2 dans «Le plus grand cabaret du monde» de Patrick Sébastien, le mime Daniel et son numéro d'autruche silencieuse et Gérard Le Guilloux, avec d'autres oiseaux, ont franchi avec aisance la barre placée d'emblée à son top niveau, dans l'art de la magie, par la famille Goujon qui se maintient dans des sommets de virtuosité.

## CHÂTEAUBERNARD

## Une voirie communale qui bouge



Un giratoire serait le bienvenu pour laisser sortir de la rocade les véhicules qui veulent d'engager dans la rue de l'Anisserie.

Plusieurs projets de remaniement de voirie communale ont été évogués par Pierre-Yves Briand, le maire, jeudi soir lors de la réunion du conseil municipal. «On va demander à la Direction interdépartementale des routes Atlantique de mettre à l'étude un giratoire à la sortie de la rocade, sur la rue de l'Anisserie, ce qui pourrait conduire à grignoter un bout de terrain de la communauté de l'Archev, a dit le maire. D'autre part, «c'est prévu dans le cadre d'une étude globale de circulation dans le centre-bourg qui aura lieu à la fin de l'année», a répondu le maire à Jean-Claude Fayemendie qui avait soulevé la question du «désenclavement de la rue Salvador-Allende, en créant une liaison circulante entre la rue de La Poste et la rue Salvador-Allende». Une autre rue débouchant sur l'artère Louis-Bréguet va être percée, «dans les jours qui suivent», entre les établissements Dupuis, le marchand de cycles et l'ancien Feu Vert au Fief-du-Roy. Enfin, dans la deuxième modification du plan local d'urbanisme approuvée par le conseil, il apparaît que «la suppression du périmètre d'étude de la N 141» qui en est l'un des objets condamne définitivement tout espoir de doublement en deux fois deux voies de l'actuelle rocade est-ouest.

Dossier Mannamiante. «Il nous paraît impossible que cette entreprise continue son activité», a dit Jean-Claude Fayemendie, remettant sur le tapis la question du stockage des déchets amiantés de la société Mannamiante à laquelle le maire et son conseil ont déjà opposé leur veto, à la dernière séance du conseil (en l'absence de Jean-Claude Fayemendie). Il semblerait que le rapport du commissaire-enquêteur à ce sujet soit arrivé sur le bureau du préfet, mais pas encore sur celui du maire.

## **FOOT BALL**

## Division 4

and the part of th
Poule D
Montignac - Châteaubernard
Segonzac/Gensac (B) - Cellettes
Cognac (C) - Ma Campagne
Gente (B) - Genac/Marcillac
St-Brice (B) - Ars-Gimeux
Classement 1. St-Brice (B), 26 pt, 8 m; 2. Cognac (C)
25 pt, 7 m; 3. Cellettes, 23 pt, 7 m; 4. Montignac, 23 pt
8 m; 5. Javrezac/Jarnouz., 21 pt, 7 m; 6.
Châteaubernard, 17 pt, 8 m; 7. Genac/Marcillac, 15 pt.
7 m; 8. Gente (B), 14 pt, 7 m; 9. Segonzac/Gensac (B).
14 pt, 7 m; 10. Ars-Gimeux, 10 pt, 7 m; 11. Ma
Campagne, 8 pt, 7 m; 12. Louzac, 0 pt, 0 m.

## U16/18 brassage

### Poule A

Châteaubernard (B) - Châteauneut/Sireuil 3 - 1
Etagnac (B) - Aigre Inter Pays
Montmoreau/Villebois - G.J.A.C.E
Mouthiers/Roullet (B) - St-Brice/Nercillac 22 - 0
St-Angeau - La Couron/Fléac/Linars 1 - 6
Classement 1. G.J.A.C.E. 20 pt, 5 m; 2. Etagnac (B),
18 pt. 5 m; 3, Mouthiers/Roullet (B), 17 pt, 5 m; 4. Algre
Inter Pays, 16 pt, 5 m; 5. La Couron/Fléac/Linars, 15 pt,
5 m; 6. Châteauneul/Sireuil, 9 pt, 5 m; 7.
Montmoreau/Villebois, 8 pt, 5 m; 8. Chateaubernard (B),
6 pt, 5 m; 9. St-Brice/Nercillac, 5 pt, 5 m; 10. St-Angeau,
4 pt, 5 m

#### Poule B

Chabar/Etag/Brig Isle-Espagnac 3 - 0 (F)
Châteaubernard - Ruelle (B)
Confolens - La Roche/Rivieres
Mansle/Trois vallèes - Basseau 3 - 0 (F)
Mic Aragon/portugais - Valéchel 4 - 3 (Rés.)
Classement 1. Châleaubernard, 18 pt, 5 m, 2. La
Roche/Rivières, 17 pt, 5 m; 3. Confolens, 14 pt, 5 m; 4.
Chabar/Etag/Brig., 14 pt, 5 m; 5. Basseau, 12 pt, 5 m;
<ol><li>Mjc Aragon/portugais, 10 pt, 5 m, 7. Valéchel, 9 pt, 5</li></ol>
m; 8, Isle-Espagnac, 8 pt, 5 m; 9. Mansle/Trois valiées,
8 pt, 5 m; 10. Ruelle (B), 6 pt, 5 m.

## U13 District brassage

#### Poule E

Alfiance 38 (B) - Gj Val De Nouère (B)			1	- ;	2
Angoulême (B) - Châteaubernard		 	6	- 2	2
Châteauneuf/Sireuil - Cognac (C)	,	 . 1	11	- (	0
Jarnac (C) - Segon/Gensac/G.Champ. (B)			0	- 1	đ

Classement. - 1. Angoulème (B), 16 pt, 4 m; 2. Châteauneut/Sireuil, 14 pt, 4 m; 3. Segon/Gensac/G.Champ. (B), 10 pt, 4 m; 4. Châteaubemard, 9 pt, 4 m; 5. Cognac (C), 8 pt, 4 m; 6. Jarnac (C), 7 pt, 4 m; 7. Alliance 3B (B), 7 pt, 4 m; 8. Gj Val De Nouère (B), 6 pt, 4 m.

### Poule F

Champniers/St-Yrieix (B) - Cognac (B) 3 - 1
Fléac/Linars - Gond-Pontouvre (B) 4 - 1
Jarnac (B) - Aigre Inter Pays. 4 - 3
Jarnac (B) - Aigre Inter Pays. 4 - 3 Rouillac - Châteaubernard (B)
Classement 1. Jarnac (B), 16 pt, 4 m; 2. Aigre Inter Pays,
13 pt, 4 m; 3. Fléac/Linars, 10 pt, 4 m; 4. Champniers/St-
Yrielx (B), 10 pt, 4 m; 5. Châteaubernard (B), 10 pt, 4 m;
<ol><li>Cognac (B), 9 pt, 4 m; 7. Gond-Pontouvre (B), 7 pt, 4 m;</li></ol>
B. Rouillac, 3 pt, 4 m.



# Des cartes scolaires à retracer

avoriser la mixité sociale dans les collèges, c'est le vœu du ministère de l'Education qui annoncera demain des expérimentations, une approche prudente car tout ce qui touche à la carte scolaire en France suscite immanquablement la polémique.

Une parfaite mixité sociale au sein des collèges est difficile à réaliser, mais certains établissements sont particulièrement «ghettoïsés», avec uniquement des élèves défavorisés socialement, ou au con-

traire très favorisés.

Une étude réalisée par deux cher-cheurs de l'Ecole d'économie de Paris, Son Thierry Ly et Arnaud Riegert, pour le compte du Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO), a quantifié ces ségrégations en se basant sur des données administratives collectées sur six ans par les académies, pour les établissements pu-

blics et privés. Ainsi, s'il n'y avait aucune ségrégation sociale, chaque collégien compterait dans sa classe 22% d'élèves appartenant aux catégories socio-professionnelles supé-rieures (CSP+, à savoir chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles, enseignants).

Or aujourd'hui, un élève issu d'un famille CSP+ compte dans sa classe 34% d'enfants privilégiés socialement. Un enfant moins favorisé n'en compte que 18%, soit un taux quasi deux fois inférieur.

Ces taux moyens cachent d'impor-tantes disparités. Quelque 5% des

■ La ministre de l'Éducation nationale présente demain ses pistes pour améliorer la mixité sociale à l'école Le rapprochement d'élèves issus de familles aisées et de milieux défavorisés favoriserait un meilleur brassage social

collèges comptent 3% ou moins d'élèves CSP+, et à l'inverse, 5% de collèges ont une proportion d'élèves issus des classes aisées trois fois supérieure à la moyenne nationale. Cette faiblesse de la mixité sociale se retrouve surtout dans les zones urbaines car les établissements en zone rurale recrutent sur un rayon plus important. Tous les enfants d'un même secteur, quel que soit leur milieu, vont dans le même établissement car il n'y en a qu'un. Au printemps dernier, les mères d'élèves du Petit Bard-Pergola, un quartier défavorisé dans l'ouest de

Montpellier où vivent quelque



nes différentes de moi, des Blancs, plutôt «Moi, l'aimerais bien rencontrer des pers que des Arabes et encore des Arabes» déclare une élève.

2.000 habitants d'origine maghrébine pour la plupart, avaient occupé quatre écoles pour réclamer la mixité sociale. Tous leurs enfants sont affectés dans un collège qui n'accueille quasiment que des enfants issus de l'immigration.

«Moi, j'aimerais bien rencontrer des personnes différentes de moi, des Blancs, plutôt que des Arabes et encore des Arabes. Je voudrais me sentir en France», déclarait une élève de 10 ans

Quid du privé? Il scolarise quelque 20% des élèves et accueille parfois des enfants dont les familles refusent le collège public dont dépend leur secteur. La volonté politique de mixité sociale se heurtera donc toujours à la capacité des familles à se replier sur le privé, estiment des chercheurs.

## Vers des secteurs «multi-collèges»

Le ministère pourrait s'orienter vers la création de secteurs multicollèges: plusieurs établissements pour un secteur donné et des critères (sociaux?) pour la ventilation des enfants dans ces écoles. Pour Julien Grenet, chercheur au CNRS et à l'Ecole d'économie de Paris, les logiques accoercitiveso sont souvent vouées à l'échec. Il prône la création de «secteurs multiétablissements avec des choix des familles réguléso: les parents émettent des vœux d'affectation au sein des trois ou quatre collèges du secteur, le rectorat distribue les élèves en tenant compte des souhaits et de l'origine sociale des enfants. A la rentrée 2014, les enfants issus de catégories sociales favorisées représentaient 37,2% des élèves du secondaire dans le privé, contre 20,6% dans le public Les enfants de familles défavorisés représentaient eux 19,2% des élèves du privé et près de 40% des effectifs du public, selon «Repères et références statistiques», qui complie toutes les données chiffrées sur le secteur éducatif. La ségrégation sociale est nuisible pour les apprentissages des élèves les plus en difficulté, elle renforce les apprentissages des élèves les plus favorisés et elle est neutre pour les

autres, selon la sociologue Nathalie

## Privatisation des contrôles de vitesse: le zigzag

L'idée de confier au secteur privé le constat des excès de vitesse a été émise par le Premier ministre le 2 octobre. Depuis, elle a été reprise par Nicolas Sarkozy. Et combattue hier par Ségolène Royal tériel de sécurité routière lé 2 oc-

a ministre de l'Écologie Ségolène Royal a estimé hier «impossible» de confier le contrôle des infractions liées à la vitesse aux sociétés d'autoroute, comme le préconise l'ancien président Nicolas Sarkozy.

«Cela n'est pas réalisable dans le cadre d'un État républicain», a indiqué la ministre, interrogée sur France 3, ajoutant qu'elle trouvait l'idée «étrange», de la part de «quelqu'un qui fait un procès sur l'autorité de l'Etat».

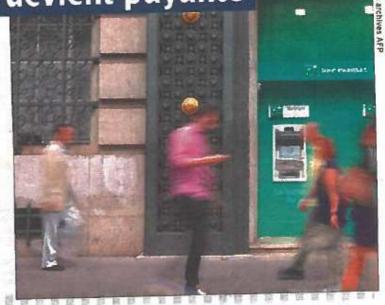
Début novembre, Nicolas Sarkozy a présenté une batterie de mesures pour «renforcer la sécurité des Français» parmi lesquelles celle de permettre aux employés d'autoroute «de constater les infractions» liées à la vitesse pour permettre de dégager la police et la gendarmerie de ces tâches.

Une idée qu'avait émise le Premier ministre Manuel Valls luimême lors su comité interministobre. Parmi les 22 mesures édictées ce jour-là figurait l'annonce de radars embarqués destinés à être «externalisés», c'est-à-dire confiés à des «prestataires agréés» même si l'infraction devait toujours être constatée par des officiers de police judiciaire. L'idée était d'ailleurs tellement avancée que le Monsieur sécurité routière du gouvernement, Emmanuel Barbe. Dans une interview à L'Obs, il précisait: «Aujourd'hui, lorsque le policier ou le gendarme qui est dans la voiture appuie sur le bouton pour enregistrer la vitesse d'un véhicule, la mesure est transmise directement sur l'écran d'un officier de police au Centre auiudiciaire tomatisé de constatation des infractions routières. C'est lui qui valide ou non la contravention et non les personnes dans la voiBNP: la tenue de compte devient payante

NP Paribas va facturer à ses 7 millions de clients des frais de tenue de compte à 2,50 euros par mois. À partir du 1er janvier, les prestations de base de la banque deviennent payantes, comme la comptabilisation des ' paiements, l'encaissement ou encore la surveillance quotidienne des comptes. La facture de base s'élevera à 30 euros par an, révèle «Le Parisien». Le service était jusqu'ici à gratuit, mais BNP premier groupe bancaire français - s'aligne ainsi sur la pratique de nombreux concurrents.

Mais les clients du groupe, le premier ensemble bancaire français, ne seront pas tous concernés par le changement. «Ce tarif sera ramené à 2 euros par mois pour les personnes ayant accepté de recevoir leurs relevés de compte de façon dématérialisée [uniquement par internet]», précise la direction. Par ailleurs, un quart des clients - parmi lesquels les moins de 26 ans - bénéficieront toutefois toujours de la gratuité.

L'Association des usagers de banque dénonce un «racket». Plus de 70% des banques font déjà payer ce service, pour un montant moyen de 23 euros annuels, expliqualt en mai Challenges, en se basant sur un comparateur. Elles n'étaient que 32% en 2010.



## Régionales: alerte au «drame»

A un mois des élections régionales, le Premier ministre Manuell Valls a évoqué hier le «drame» que constituerait à ses yeux une victoire du Front National à ce scrutin

un mois des élections régionales, Manuel Valls a mis en garde hier contre la victoire du Front national dans une ou plusieurs régions, qui constituerait un «drame», tout en répliquant vertement à Nicolas Sarkozy sur la sécurité et la justice. Invité du «Grand Rendez-vous» Europe 1/iTELE/Le Monde, le Premier ministre s'est par ailleurs efforcé de rassurer sur l'action du gouvernement, après une série de cafouillages ces derniers jours, se disant «lucide» sur les difficultés des Français mais aussi confiant dans la politique de la gauche, «en train de donner des résul-

Il faudra «tout faire» pour éviter que des régions soient gagnées par le FN, a-t-il martelé, réitérant des propos sous-entendant que le

La politique de la gauche est en train de donner des résultats

PS serait prêt à pratiquer un «front républicain» avec la droite. «Oui, ce serait un drame que le Front national gagne une, deux ou trois régions», a affirmé M. Valls, à exactement quatre semai-



«Le plus important, ce sera d'empêcher que l'extrême droite antisémite et ruciste ne prenne une région» a déclaré Manuel Valls hier. Photo AFP

nes du premier tour des régionales où le FN peut espérer l'emporter en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, en Provence - Alpes - Côte -d 'Azur, voire en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

«Il faudra analyser ces résultats (du premier tour) et ensuite tout faire» pour empêcher la victoire du FN, a réaffirmé M. Valls, qui n'en dit «pas plus à ce stade» afin que les candidats PS «fassent le score le plus important».

Mais «nous prendrons nos responsabilités» comme la droite devra le faire, car, «dans ces moments-là, nous devrons être désintéressés. Le plus important, ce sera d'empêcher que l'extrême droite antisémite et raciste ne prenne une région», a-t-il ajouté. Le patron du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a pris ses distances avec cet avertissement en lançant: «moi, je ne suis pas dans le catastrophisme». Selon lui, il y aura bien «une poussée frontiste» au premier tour mais le FN ne gagnera au final aucune région.

«Le Premier ministre a injurié des millions d'électeurs du FN. C'est un comportement indigne, scandaleux et profondément anti-républicain!», a réagi pour sa part Marine Le Pen sur Twitter. Selon un sondage TNS Sofres pour RTL et Le Figaro publié dimanche, la victoire du FN dans une ou plusieurs régions «gênerait» 48% des Français, mais 35% jugeraient cela «normal» et 17%

Manuel Valls a également sonné la charge contre Nicolas Sarkozy, qui a jugé qu'il n'y avait «plus d'autorité de l'Etat en France» et mis en cause l'action du gouvernement sur la justice et la sécurité.

seraient «indifférents».

«La conception de l'autorité de Nicolas Sarkozy, elle est aux antipodes de la mienne. C'est: je ne respecte pas les règles de droit, je ne respecte pas l'Etat de droit, je bafoue les principes mêmes de la Pepublique, c'est-à-dire l'indépendance de la Justice. Et c'est en permanence», a répliqué le Premier ministre.

M. Valls «n'a rien à proposer aux Français si ce n'est son anti-sarkozysme primaire» et il «pousse des cris de vierge effarouchée face à la montée du FN, dont il porte, avec François Hollande, la responsabilité», a réagi Lydia Guirous, porte-parole des Républicains.